



Atelier risques et nuisances 12 décembre 2023 – Espace KEMIO Péage-de-Roussillon









### Valérie DEJOUR Jonas FROSSARD

Garants de la Commission Nationale du Débat Public



#### La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?



#### **AUTORITÉ**

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



#### **ADMINISTRATIVE**

Institution publique



#### INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique





#### Elle défend un droit :

Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005



# Un droit qui sert à quoi?

A débattre du bienfondé des projets <u>avant</u> que des décisions irréversibles ne soient prises

> Pourquoi ce projet?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps



# Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



**NEUTRALITÉ**Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-àvis du responsable du projet



**ARGUMENTATION**Approache qualitative des contributions, et non quantitative



**TRAITEMENT**Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION Aller à la rencontre de tous les publics

# Les missions du garant

En amont du lancement de la concertation, il réalise une étude de contexte auprès des différents acteurs et parties prenantes du projet afin de conseiller utilement le maître d'ouvrage pour l'élaboration du dossier, des modalités et du calendrier de la concertation.

#### Pendant la concertation,

- il veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées sur le projet et au respect des étapes du processus décisionnel auprès des populations concernées;
- il favorise l'expression des participants à la concertation ;
- il assure un rôle de recours afin de répondre aux demandes formulées par les participants à la concertation.



# Les missions du garant

Dans le délai d'un mois, au terme de la concertation préalable, il réalise un bilan de celle-ci et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, mentionne les évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable.

Le bilan de la concertation préalable est rendu public par le garant à compter de la fin de la concertation. Il fera partie constitutive du dossier d'enquête publique.



# Concertation préalable

Une concertation préalable, au titre de l'article L 121-15-1 du Code de l'Environnement

« permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet .../... des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre. Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable... "

et ce jusqu'à l'enquête publique.



# Qui sont les garant.e.s?

Valérie Dejour

valerie.dejour@garant-cndp.fr

Jonas Frossard jonas.frossard@garant-cndp.fr

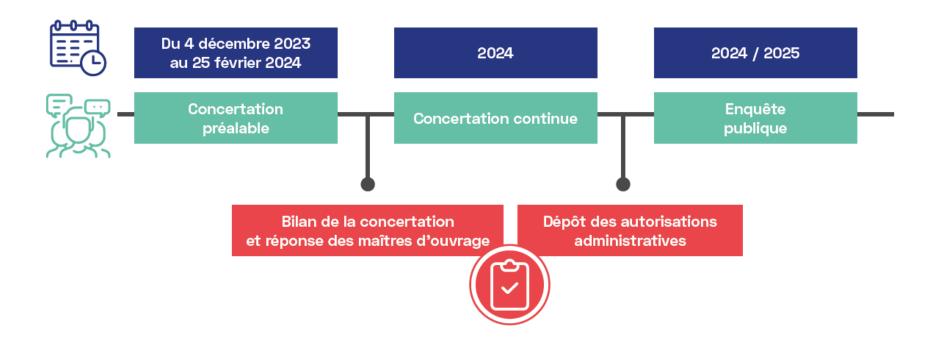
Marion THENET marion.thenet@garant-cndp.fr

CNDP - Garants de la concertation sur le projet Elyse Energy Projet em-rhône 244 boulevard Saint-Germain 75007 PARIS



# La participation du public

Les grandes étapes





#### La concertation préalable du public

Du 4décembre 2023 au 25 février 2024

18 RENDEZ-VOUS CLÉS



FORUMS PARTICIPATIFS



5
ATELIERS THÉMATIQUES

Risques et nuisances Raccordement électrique Approvisionnement et synergies Contribution à la dynamique économique du territoire



CONFÉRENCE DÉBAT

Eau



**6** STANDS MOBILES

sur les communes riveraines



#### La concertation préalable du public

#### Les modalités pour s'informer et participer



DOSSIER DE CONCERTATION SYNTHÈSE DU PROJET FICHES THÉMATIQUES



MESSAGERIE VOCALE 24H/7J 07 57 54 22 93



SITE INTERNET DU PROJET

WWW.EM-RHONE-CONCERTATION.FR





REGISTRES DE CONTRIBUTIONS







## Les objectifs de la rencontre



Approfondir ensemble les enjeux du projet en termes de risques et de nuisances

Échanger, répondre à vos questions et recueillir les points de vigilance





# Le déroulé de la rencontre

#### **PARTIE 1**

Rappel synthèse du projet eM-Rhône

**†** Échanges avec la salle

#### PARTIE 2

Introduction à la thématique risques et dangers

#### **PARTIE 3**

Zoom sur l'étude de dangers

**†** Échanges avec la salle

#### **PARTIE 4**

Zoom sur l'étude d'impacts

**+** Échanges avec la salle





#### **Khalil EL QUORTOBI**

Chef de projet développement eM-France

#### **Julien LEVILLAIN**

Ingénieur risques industriels

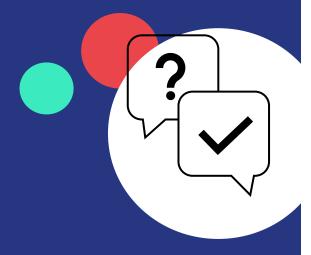
#### **Lucas RICHARD**

Ingénieur d'études Risques Industriels & Environnement





# 1. LE PROJET EMRHÔNE



# Le contexte du projet

Trois leviers pour décarboner les principaux secteurs émetteurs de CO<sub>2</sub> comme l'industrie et les transports maritimes et aériens



**Évolutions sociétales** 

pour changer nos comportements



**Évolutions techniques** 

pour améliorer la performance



**Nouvelles** solutions

pour réduire les recours aux énergies fossiles



#### Les invariants



Les objectifs annuels de production



La certification bas-carbone



La mise en service des sites



Le choix du site d'implantation



Les synergies industrielles

# Les ressources du projet et alternatives



Electricité
bas-carbone
240 MW de puissance



Eau 2,7M de m<sup>3</sup> d'eau brute /an



Hydrogène bas-carbone 29 000 tonnes /an

produites sur site



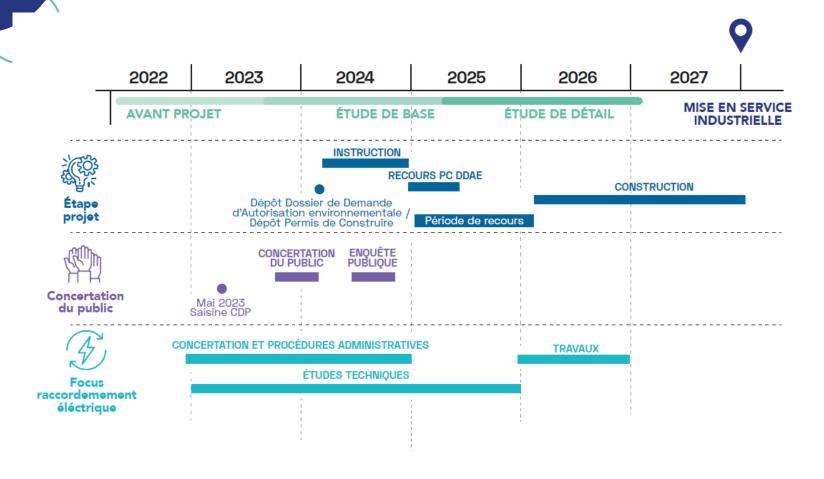
Dioxyde
de carbone
213 000 tonnes /an
captées



bas-carbone
10 à 25% de la production
actuelle du GIE OSIRIS

Vapeur d'eau

### Le budget et le calendrier



Le budget prévisionnel du projet est estimé en 2023 à **700 millions d'euros HT**.





# Questions / Réponses

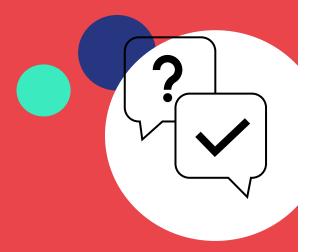




# 2.

# LES RISQUES ET NUISANCES

Le cadre réglementaire



## Risques et nuisances

#### Quelles différences?

La réglementation impose au projet de réaliser deux types d'études



#### L'étude de dangers

Pour identifier les risques potentiels



#### L'étude d'impacts

Pour identifier les nuisances potentielles

Le site du projet eM-Rhône repose sur des technologies connues et maîtrisées pour lesquelles Elyse Energy bénéficie de nombreux retours d'expérience.



# Danger, risque et accident

#### Qu'est-ce qu'un danger?



C'est la propriété ou capacité intrinsèque d'une substance, d'un équipement, d'une méthode de travail, etc., susceptible de causer un dommage

#### Qu'est-ce qu'un risque?



C'est le résultat de l'exposition à un danger = gravité x probabilité

Un risque peut être faible, voire nul, même en présence d'un grand danger.



# Un exemple ...

Tomber d'une haute falaise provoque la mort ou de graves blessures = le danger est très grand



mais le risque est très faible lorsqu'une barrière se trouve devant la falaise.



L'accident est la conséquence d'un phénomène dangereux.



En quoi ça consiste?



Lié à un **évènement accidentel** impliquant des produits ou des procédés dangereux employés sur un site industriel.

Potentielles conséquences immédiates et graves sur :











#### La gestion des risques

La prévention des risques technologiques regroupe l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour **réduire la probabilité** de survenue et **les conséquences** d'un accident.

#### **Quatre outils:**



La maîtrise du risque à la source par l'exploitant



La maîtrise de l'urbanisation (s'assurer que les populations sont suffisamment éloignées du danger)



L'information du public



L'organisation des moyens de secours



Le cadre réglementaire



Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



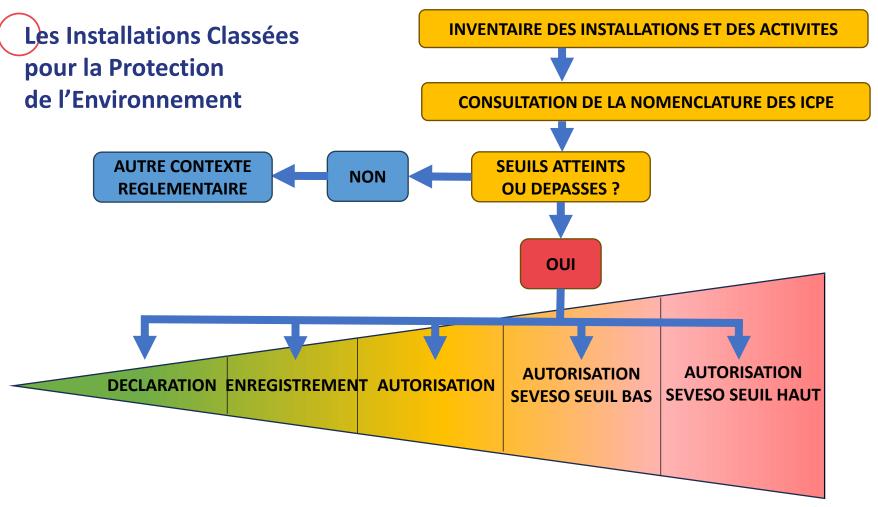
Directive européenne SEVESO



Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)



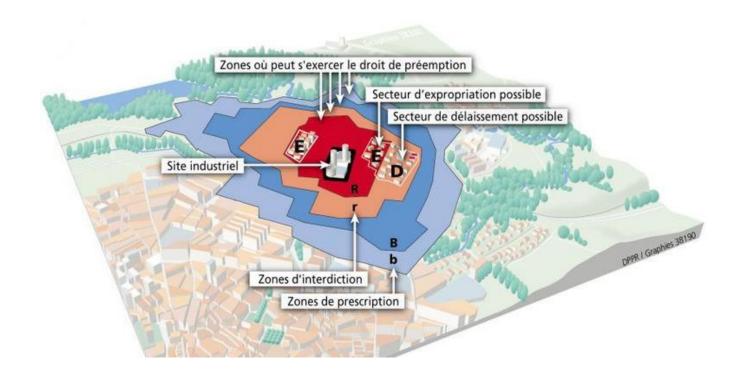
#### Le cadre réglementaire



Dangerosité

#### **Urbanisme et PPRT**

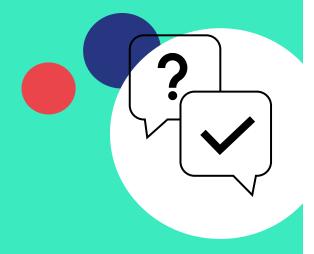
PPRT autour des sites Seveso seuil haut (existants avant 2003)





3.

# Zoom sur l'étude de dangers



# L'étude de dangers

#### Ce que c'est

- Imposée pour les sites industriels soumis à Autorisation et par la Directive européenne SEVESO
- Identifie les risques et prévient les effets à l'extérieur du site
  - Outil réglementaire pour démontrer la maîtrise des risques d'accidents majeurs

# L'étude de dangers

Les objectifs réglementaires



Respecter les contraintes imposées par la classification ICPE et le classement SEVESO



Respecter le cadre des PPRT

Les objectifs d'Elyse Energy



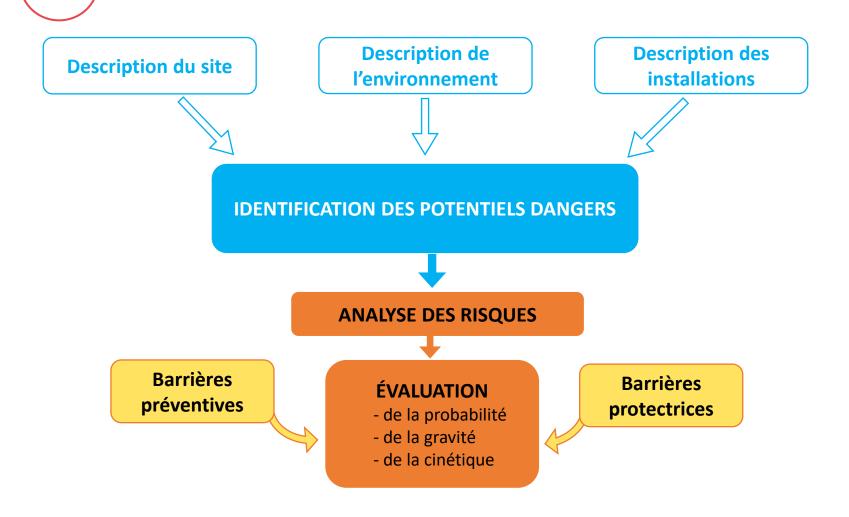
Contenir les effets graves et importants hors des zones d'accès publiques



Ne pas modifier les périmètres des PPRT actuels



# La méthodologie de l'étude



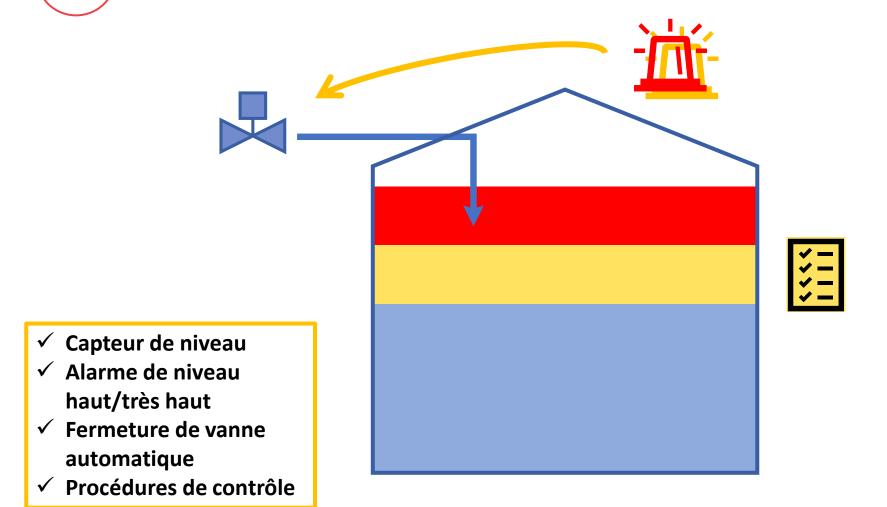


#### Les limiter

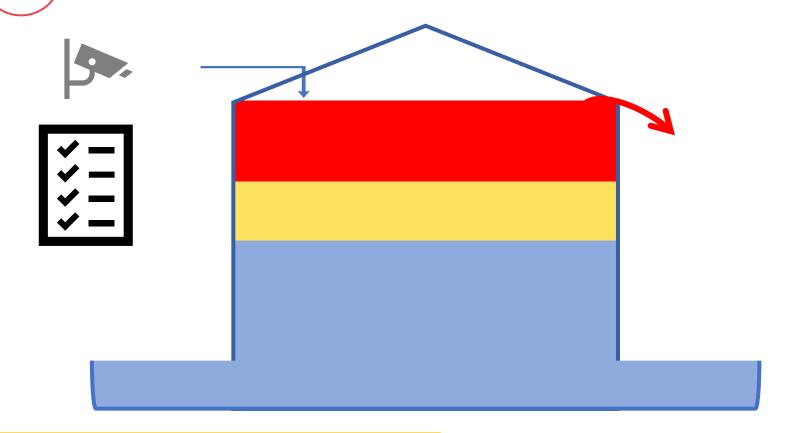
Identifier et mettre en place des barrières préventives et des barrières protectrices



## Exemples de barrières préventives



# Exemples de barrières protectrices



- ✓ Cuvette de rétention
- ✓ Détecteur de gaz / de produit
- ✓ Matériels adaptés
- ✓ Déclenchement de procédures d'urgence



#### Les mesures identifiées

#### Barrières préventives

- > Alarmes
- > Mise en sécurité automatique
- Choix des matériaux, design des installations
- > Systèmes de ventilation
- > Soupapes, évents, etc.

#### **Barrières protectrices**

- > Mur coupe-feu
- > Lances incendie
- > Bac/cuvette de rétention
- > Détecteurs de fuite



#### Les dangers étudiés pour eM-Rhône

#### Les différents effets



Effets toxiques



**Effets** thermiques



Effets mécaniques

#### Les dangers étudiés pour eM-Rhône

#### Les sources de dangers identifiées



Production d'hydrogène





Transport d'hydrogène par canalisation







Production, stockage et transport de e-méthanol







Stockage d'amine



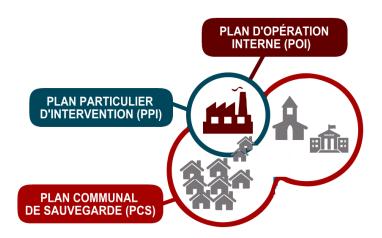




#### La maitrise des accidents et l'information

#### Les outils

- > Commissions de Suivi de Site (CSS)
- > Plan d'Opération Interne (POI)
- > Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- > Plan Particulier d'Intervention (PPI)





©Les bons réflexes





# Questions / Réponses





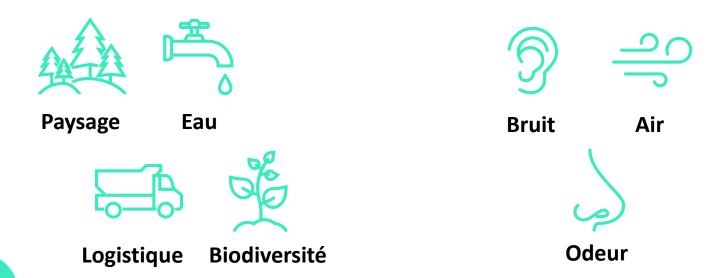
4.

# Zoom sur l'étude d'impacts



## L'étude d'impacts

#### Les sujets étudiés





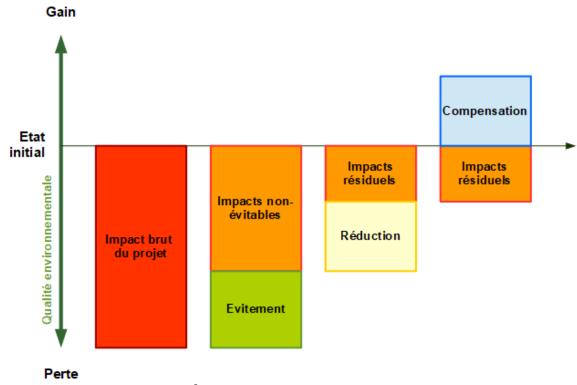
- > 18/01/2024 : Conférence débat sur l'eau
- > 24/01/2024 : Atelier Approvisionnement et synergies industrielles
- > 31/01/2024 : Atelier Biodiversité & Paysage

L'ensemble des rencontres auront lieu à Péage-de-Roussillon.



### La démarche ERC

#### Éviter, Réduire et Compenser



#### ÉVITER

les atteintes à l'environnement

#### RÉDUIRE

ce qui ne peut être suffisamment évité et la portée des impacts

#### **COMPENSER**

les effets qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.



#### Zoom sur la biodiversité

#### L'état d'avancement

Étude environnementale (inventaire 4 saisons) **finalisée en 2023**. Initialisation de la séquence ERC **début 2024**. Des impacts notamment en **phase de construction des sites**.

#### La méthodologie

L'ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL

IDENTIFICATION DES ENJEUX

#### Les premiers résultats



Plusieurs espèces à **enjeux régionaux** ou **protégées** ont été recensées sur eM-Rhône.

# Zoom sur le paysage

#### Étude sur le paysage pour :

- > Identifier l'impact visuel des sites
- > Travailler sur la co-visibilité et l'insertion paysagère
- Prévoir une architecture des bâtiments compatible avec l'évolution climatique

Les premiers résultats



#### La méthodologie

1

ANALYSER LES PAYSAGES DE LA RÉGION

2

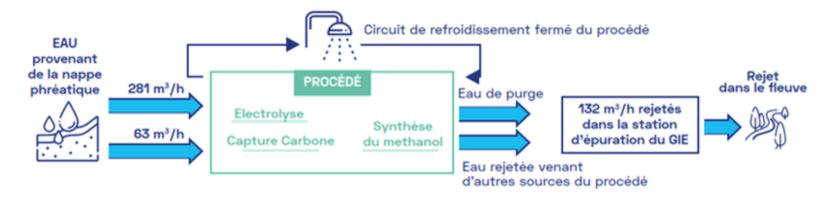
CONCEVOIR L'ARCHITECTURE DES SITES



#### La ressource en eau

#### L'état initial

L'approvisionnement en eau brute serait assuré par le GIE OSIRIS depuis la nappe alluviale du Rhône de Péage-de-Roussillon.



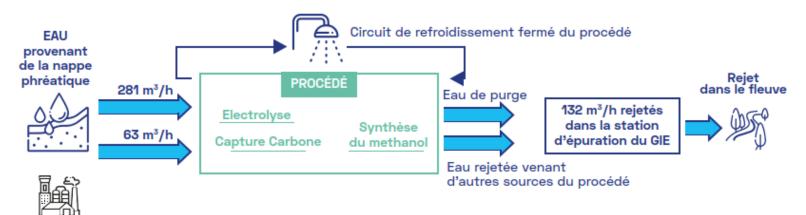
Elyse Energy prélèverait via le GIE OSIRIS majoritairement l'eau dans la nappe mais étudie actuellement des hypothèses permettant de réutiliser des eaux afin de diminuer le prélèvement brut.



#### La ressource en eau

#### Les alternatives

- Etude en cours pour l'intégration dans les plans d'économie d'eau de la zone
- Etudes avec le GIE OSIRIS sur l'optimisation de la ressource



Industriel de la plateforme utilisant déjà de l'eau brute pour son propre circuit de refroidissement.



# Zoom sur le transport

Le transport du CO<sub>2</sub> s'envisage selon 3 modalités uniques ou combinées : routier (par camions) / fluvial (par barges) / via le réseau ferroviaire



Import de CO<sub>2</sub> depuis une source extérieure à la plateforme, par exemple la cimenterie Lafarge Apport de 100 % des besoins en CO<sub>2</sub> depuis la plateforme grâce au volume présent chez les différents industriels

Mix de CO<sub>2</sub> issu de la cimenterie Lafarge et de la plateforme

Au sujet des modalités d'expédition du e-méthanol, il existe 4 possibilités cumulables :





# Zoom sur le transport

OPTION LOGISTIQUE	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS		
Transport routier	<ul> <li>Flexible</li> <li>Peu coûteux</li> <li>Pas de modification d'infrastructures</li> <li>Génère de l'emploi localement</li> </ul>	<ul> <li>Encombre les réseaux routiers</li> <li>Génère de la pollution locale et émet du CO<sub>2</sub></li> </ul>		
Transport routier et ferroviaire	Moduler selon les besoins entre courtes et moyennes distances (réduire l'impact CO <sub>2</sub> du transport).	Besoin d'infrastructures importantes & plus couteuses		
Transport routier, ferroviaire et fluvial	<ul> <li>Moduler selon les besoins entre courtes et longues distances</li> <li>Sécuriser l'approvisionnement</li> </ul>	<ul> <li>Des ruptures de charges sont à prévoir</li> <li>La combinaison de ces modes de transports est inadaptée aux faibles distances.</li> </ul>		



#### Contexte réglementaire

Circulaire du 9 août 2013 relative à la démarche de prévention et de gestion des risques sanitaires des installations classées soumises à autorisation

#### La méthodologie

L'analyse de l'état initial

Le traçage des substances

3

L'identification des mesures

#### Objectifs de l'étude

- ✓ Caractérisation des enjeux sur le territoire
- ✓ Recensement des traceurs des activités prévues : NO₂, Poussières, COV (dont méthanol)
- ✓ Campagne de mesures spécifique Qualité de l'air et Odeurs initiée et prévue en janvier 2024



#### La population

#### Zone d'étude

Chanas

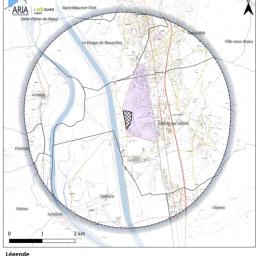
Roussillon

Charnas

- Sablons
- Le Péage-de-Roussillon •
- Salaise-sur-Sanne

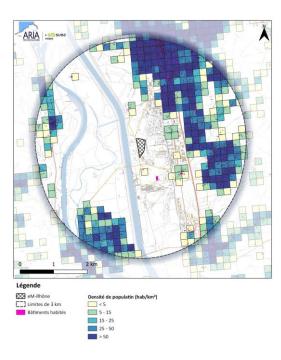
Limony

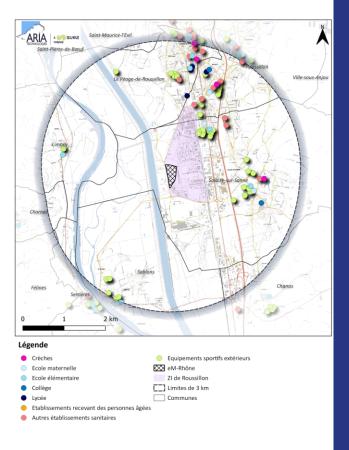
Serrières



- eM-Rhône [\_\_] Limites de 3 km
- ZI de Roussillon Communes

- ✓ Densité de population moyenne
- √ Pas de zones habitées à proximité immédiate du projet de site
- √ Populations sensibles principalement situées au nord-est du projet de site







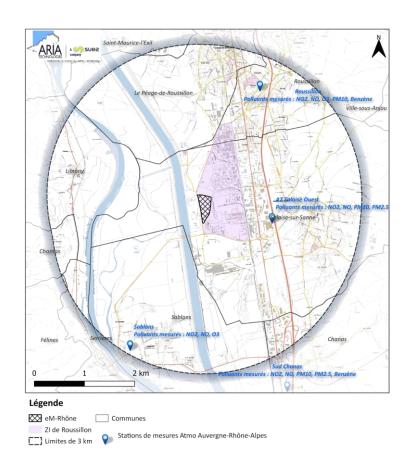
#### Suivi de la qualité de l'air

#### Suivie par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

- √ 3 stations fixes dans la zone d'étude
- ✓ Polluants suivis :
  - Dioxyde d'azote (NO2)
  - Monoxyde d'azote (NO)
  - Ozone (O3)
  - Particules: PM10 et PM2.5
  - Benzène

#### Campagne de mesures de janvier 2024

- √ 6 sites instrumentés
- ✓ Polluants suivis :
  - Dioxyde d'azote (NO2)
  - Particules: PM10 et PM2.5
  - Composés Organiques Volatiles (dont méthanol)





Premiers résultats : Recensement des traceurs des activités prévues

# ÉMISSIONS IDENTIFIÉES Gaz et particules NO<sub>2</sub> Particules Composés Organiques Volatils Odeurs

#### **MESURES DE RÉDUCTION**

- Utilisation restreinte de la torchère (uniquement en secours)
   > Emissions captées et filtrées
- Mise en place d'un suivi des molécules odorantes (liste des molécules évolutives)



#### Zoom sur le bruit

#### Le cadre réglementaire

> Maximum autorisé				
Jour	70.0 dB(A)			
Nuit	60.0 dB(A)			

> Cadre règlementaire de l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits générés dans l'environnement par les ICPE.

#### Les prochaines étapes

- Identifier les systèmes générateurs de bruit
- > Identifier les mesures de réduction

Seuil de douleur	120 dB	bruits douloureux	X	décollage d'un avion
Seuil	100 dB	bruits dangereux		marteau piqueur
de danger	90 dB 85 dB			circulation importante
Seuil de risque	80 dB 60 dB	bruits fatigants		sonnerie de téléphone
	40 dB	bruits courants		bibliothèque
	20 dB	bruits légers		conversation à voix basse
Seuil d'audibilité	0 dB	bruits très légers	** ( )	vent léger





# Questions / Réponses



# Comment participer?

Du 4 décembre 2023 au 25 février 2024

18 RENDEZ-VOUS CLÉS



**2**FORUMS
PARTICIPATIFS



5 ATELIERS THÉMATIQUES



L CONFÉRENCE DÉBAT



6 STANDS MOBILES



4 PETITS DÉJEUNERS

#### Comment s'informer et contribuer ?



DOSSIER DE CONCERTATION SYNTHÈSE DU PROJET FICHES THÉMATIQUES



SITE INTERNET DU PROJET

WWW.EM-RHONE-CONCERTATION.FR



CAHIERS D'ACTEURS



MESSAGERIE VOCALE

24H/7J

07.57.54.22.93





REGISTRES DE CONTRIBUTIONS



#### La concertation préalable du public

#### Les prochaines étapes



**Ateliers thématiques** 

21 décembre – Raccordement électrique – Espace Kémio





**Stands mobiles** 

22 décembre – Centre commercial Green 7

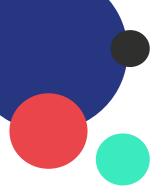


Conférence – débat « Les enjeux de la ressource en eau »

18 janvier – Espace Kémio







# Clôture